



L'INFORMEL



Volume 17 no **3**

Décembre 2008



Pour plusieurs enseignantes et enseignants,
le congé des Fêtes sert avant tout de repos bien mérité.

Il est également prétexte aux célébrations
et cela au grand bonheur des enfants et aussi de leurs parents.

Les membres de l'exécutif du
Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil
vous souhaitent un congé rempli de magie, de tendresse,
de moments de grâce et de bonheur avec votre famille.

Que la nouvelle année soit teintée de réussite
et de plénitude pour vous toutes et tous.



Joyeux Noël
&
Bonne Année





Brr...Brr...Il y a un petit vent du nord!



Selon le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (S-2.1, r.19.01), le minimum est de 20° C dans une classe et de 17°C dans un gymnase. Votre local manque un peu de chaleur? Voici les étapes à suivre avant d'exercer votre droit de refus :

- 1- Vérifier et noter la température et l'heure.
- 2- Aviser la personne déléguée syndicale.
- 3- Informer la direction de la nature du problème. À défaut d'être relocalisé dans une autre salle où la température est acceptable, vous pouvez exiger que des correctifs soient apportés et qu'on vous indique à quel moment la situation sera rétablie.
- 4- Si la situation n'est pas rétablie après un délai raisonnable, avisez l'employeur que vous exercez votre droit de refus prévu à la Loi santé et sécurité du travail, tout en demeurant disponible sur les lieux du travail.



Isabelle Gariépy, v-p



Invitation aux nouveaux enseignants



Dans le but de contribuer à votre insertion professionnelle, de vous Outiller, entre autres, au plan de la gestion de classe et de l'évaluation des apprentissages et de vous aider à créer un réseau d'échanges, les membres du comité de l'insertion professionnelle vous invitent à une rencontre animée conjointement par le syndicat et les Services éducatifs aux jeunes.

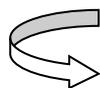
Date : 15 janvier 2009, de 14h30 à 17h00 (libération par l'école à compter de 14 h)

Lieu : Salon Carrière, centre administratif de la Commission scolaire, 3^e étage

Animation : Éline Daneault, Isabelle Gariépy, Vicky Giannas et Guylaine Legault

un léger goûter sera servi.

veuillez confirmer votre présence auprès de Guylaine Legault avant le 18 décembre 2008 (Guylaine.Legault@estrois-lacs.qc.ca)



Veillez noter la nouvelle tarification de vos assurances applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.

TABLEAU DES PRIMES PAR 14 JOURS POUR L'ANNÉE 2009			
	INDIVIDUELLE	MONOPARENTALE	FAMILIALE
Maladie 1 ^{(1) (2)}	21,29 \$	31,63 \$	52,33 \$
Maladie 2 ^{(1) (2)}	26,94 \$	40,20 \$	64,92 \$
Maladie 3 ^{(1) (2)}	33,95 \$	50,74 \$	80,56 \$
Maladie ⁽¹⁾ ▪ Personne adhérente exemptée	0,58 \$	0,58 \$	0,58 \$
Complémentaire 1 – Soins dentaires	10,98 \$	16,69 \$	27,67 \$
Complémentaire 2 – Assurance salaire de longue durée ▪ Régime « A » ▪ Régime « B »		0,980 % du salaire 1,229 % du salaire	
Complémentaire 3 – Assurance vie ▪ Assurance vie de base de la personne adhérente (par 1 000 \$ de protection) - Premiers 5 000 \$ - 20 000 \$ suivants ▪ Assurance vie additionnelle de la personne adhérente et de la personne conjointe (par 1 000 \$ de protection selon l'âge de la personne adhérente) - Moins de 30 ans - 30 à 34 ans - 35 à 39 ans - 40 à 44 ans - 45 à 49 ans - 50 à 54 ans - 55 à 59 ans - 60 à 64 ans - 65 à 69 ans - 70 à 74 ans - 75 ans ou plus ▪ Assurance vie de base de la personne conjointe et des enfants à charge		0,000 \$ 0,108 \$ 0,019 \$ 0,022 \$ 0,028 \$ 0,039 \$ 0,062 \$ 0,104 \$ 0,181 \$ 0,253 \$ 0,360 \$ 0,447 \$ 0,963 \$ 1,10 \$	
<p>(1) La prime payable indiquée pour le régime de base d'assurance maladie comprend les 15 \$ de contribution annuelle à l'AREQ et, s'il y a lieu, la contribution de l'employeur. La prime payable par la personne adhérente correspond donc à la prime indiquée réduite, s'il y a lieu, de la contribution de l'employeur.</p> <p>(2) Il y a un congé de primes partiel applicable au régime obligatoire d'assurance maladie, et ce, pour toute l'année.</p> <p>NOTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La taxe de vente provinciale de 9 % doit être ajoutée à ces primes. - Lorsque la tarification est établie en fonction de l'âge, le taux qui s'applique pour la durée de l'année civile en cours est déterminé selon l'âge atteint par la personne adhérente au 1^{er} janvier de cette année civile. 			



SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

À tous ceux et celles qui prendront leur retraite d'ici le 30 décembre 2010, une session de formation donnée par l'AREQ sera offerte du 27 (en soirée) au 28 mars 2009. Toute l'information ainsi que le formulaire d'inscription vous parviendront en janvier.

Nouvelles EVB



Pour que le dossier du réchauffement planétaire progresse, nous devons être actifs.

Une façon simple de poser un geste, c'est de signer la pétition **KYOTO plus**.

Envoyons un message clair au gouvernement fédéral. Rendez vous sur le site www.kyotoplus.ca.

Objectif : 1 million de signatures avant la 15^e réunion des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, au Danemark en 2009. Des décisions cruciales seront prises concernant la 2^e phase du protocole de Kyoto.



Le collectif pour un Québec sans pauvreté a besoin de votre appui. Votre délégué vous a remis une carte d'appui pour cette cause, alors un petit geste de solidarité, remplissez-la et retournez-la au syndicat. Nous les ferons parvenir à l'organisme.

Loto Voyages 2009
DE LA FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Explorer le monde. ÇA VOUS DIT ?

Un crédit voyage de 4000\$ aux deux semaines sera tiré du 15 avril 2009 au 31 mars 2010

fondation monique-fitz-back POUR UN MONDE VIVANT

À compter du 15 avril 2009 jusqu'au 31 mars 2010, **La Fondation Monique-Fitz-Back** fera tirer, aux deux semaines, un crédit voyage d'une valeur de 4 000 \$.

Vous êtes voyageur responsable? Soucieuse de l'environnement, la Fondation contribuera au Fonds de compensation de gaz à effet de serre *Carbone-Boréal* pour la recherche et la plantation d'arbres dans la forêt boréale. Vous voyagerez donc « Carbone 0 »!

Les billets peuvent être payés, soit en un seul versement de 130 \$, par chèque ou par carte de crédit Visa ou Master Card – cette façon de payer donne une chance de gagner un voyage supplémentaire - ou par prélèvement bancaire, aux deux semaines, à compter du 7 avril 2009 jusqu'au 24 mars 2010.

Le nombre de billet émis est de 4000 et portent les numéros de 0001 à 4000. Les tirages auront lieu au cabinet d'experts comptables Ruel et associé, situé au 4700, boul. de la Rive Sud, suite 101, Lévis, Québec, un mercredi sur deux, à 11 h 30, du 15 avril 2009 au 31 mars 2010. Les personnes gagnantes seront contactées par téléphone. Un voyage supplémentaire sera tiré parmi les personnes participantes ayant payé leur billet en un seul versement de 130 \$. Ce tirage aura lieu le 31 mars 2010 à 11 h 30 au cabinet d'experts comptables Ruel et associé également.

Il n'y a pas de limite au nombre de billets que peut acheter une personne. Seules les personnes âgées de 18 ans ou plus sont admissible à la Loto Voyages. Chaque billet donne le droit de gagner un seul des 26 crédits voyages ainsi que le crédit voyage du tirage supplémentaire, lorsque le paiement est fait en un seul versement.

La page des Femmes

.....Par Virginie Gagné

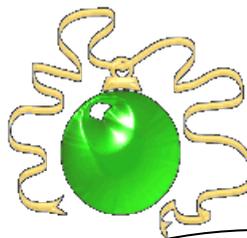


Campagne nationale d'actions contre la violence faite aux femmes

Du 25 novembre au 6 décembre 2008

Cet automne, 12 journées d'actions contre la violence envers les femmes sont organisées à travers le Québec. Je vous suggère un site fort intéressant pour tout savoir sur la campagne : <http://www.ffq.qc.ca>.

Vous y retrouverez en plus, plusieurs autres adresses de sites de groupes nationaux luttant également contre la violence envers les femmes. Bonne lecture !



DROIT DE PAROLE AUX FEMMES

Encan silencieux

Avis aux artistes ou à celles qui ont envie d'une activité artistique !

Un encan silencieux aura lieu au Congrès de la CSQ en juin prochain. Pour ce faire, le Comité de la condition des femmes est à la recherche d'œuvres « Coup de cœur » pour son encan.

Toutes les informations seront offertes sous peu sur le babillard des activités syndicales de votre école, ou tout simplement via votre délégué syndical. Pour toutes questions ou suggestions, n'hésitez pas à me contacter via mon adresse courriel :



L'INFORMEL

- Éditeur : Joël Péloquin
- Responsable à l'exécutif : Véronique Lefebvre
- Mise en page & impression : Johanne Roy
- Collaboration : Céline Durand, Isabelle Gariépy, Virginie Gagné
Julie Pineault